

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Forum des Jeunes Entreprises du Congo et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position d'une autre structure ou administration.

Actualité

Le FJEC et l'OIF célèbrent l'entrepreneuriat agricole des jeunes

Dans le cadre du projet « Soutenir l'entrepreneuriat agricole des jeunes pour assurer la sécurité alimentaire dans le Bassin du Congo », financé par l'OIF, le FJEC a organisé la cérémonie de remise de prix aux 20 lauréats retenus après les différentes phases, allant de l'identification à la présentation devant jury. Cette cérémonie a été placée sous le patronage de Madame Arlette SOUDAN-NONAUT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Secrétaire exécutive de la Commission Climat du Bassin du Congo. Elle s'est déroulée, au siège du FJEC en présence, de Monsieur l'Administrateur-Maire du 1^{er} arrondissement – Makélékélé, de Madame la Représentante du Correspondant National de l'OIF auprès du Ministère des Affaires Etrangères et des Congolais de l'Etranger, des autorités locales civiles et militaires ainsi que des parents des lauréats.

Le prix OIF s'inscrit dans une dynamique de promotion de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes Congolais. Il récompense les initiatives les plus innovantes et prometteuses dans ce domaine, contribuant ainsi à la création d'emplois et au développement économique du pays. Vingt jeunes, au terme d'un parcours de formation et d'orientation ont reçu leurs certificats pour la réalisation de leurs projets dans des domaines variés tels que la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Ce prix est destiné à les aider à développer leurs activités et à concrétiser leurs ambitions. Ils sont venus des trois départements de mise en œuvre du projet, à savoir : Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire.

Quatre allocutions ont été prononcées, au cours de cette cérémonie. L'administrateur-Maire du 1^{er} arrondissement-Makélékélé, a ouvert la série, en offrant son hospitalité aux honorables hôtes venus de tous les horizons. Il a salué cette initiative visant à soutenir et à encourager l'entrepreneuriat des jeunes. Monsieur le Secrétaire Général du FJEC s'est dit honoré de la présence de Madame la Ministre, en dépit de son agenda chargé, qui a accepté de présider cette cérémonie. Il a loué le partenariat établi avec l'Organisation Internationale de la Francophonie pour encadrer et encourager les jeunes porteurs de projets innovants. Il a encouragé les lauréats à tirer profit de ce prix qui, bien que minime, est une ouverture pour la

réalisation de leur projet. Le Représentant de l'OIF pour l'Afrique Centrale, basé à Libreville, a aussi marqué son satisfecit pour la sélection des vingt meilleurs projets bénéficiaires de ce prix, une intervention suivie par visioconférence. Prenant la parole, à son tour, Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Secrétaire Exécutive de la Commission Climat du Bassin du Congo, a salué l'initiative du FJEC et de l'OIF et a souligné l'importance de soutenir l'entrepreneuriat agricole des jeunes pour assurer la sécurité alimentaire et le développement durable du Congo. elle a précisé que ces projets sont une « précieuse contribution en faveur d'une meilleure résilience des communautés locales et des populations autochtones, des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables (...) en faveur également d'une croissance plus inclusive, afin d'atteindre les trois objectifs prioritaires

du développement durable retenus par le projet, à savoir : objectif 1 : Elimination de la pauvreté, objectif 2 : Faim zéro et objectif 13 : lutte contre les effets néfastes du changement climatique ». Elle a pris rendez-vous avec le FJEC pour que dans six (6) mois, Madame la Ministre et le SG du FJEC réalisent ensemble une visite des différents projets bénéficiaires de ce prix.

La remise des certificats, matérialisant le prix du montant d'un million de F CFA, a été le moment de clôture de la cérémonie. Ces certificats ont été remis aux lauréats, par Madame la Ministre, Monsieur l'Administrateur-Maire de Makélékélé, Madame la Représentante du Correspondant National de l'OIF auprès du Ministère des Affaires Etrangères et des Congolais de l'Etranger, ainsi que Monsieur le Secrétaire Général du FJEC. Au-delà de la reconnaissance et du prestige de cette récompense, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement technique personnalisé et d'un prix de 1.000.000 FCFA pour les aider à concrétiser leurs projets. Cette cérémonie de remise de prix est un symbole fort de l'engagement de l'OIF et du FJEC en faveur de la jeunesse et de son rôle dans le développement de l'espace francophone. Elle met en lumière le potentiel de l'entrepreneuriat pour construire un avenir plus durable et inclusif. Le FJEC qui est une structure spécialisée à l'accompagnement de l'entrepreneuriat, se tiendra à côté de ceux qui voudraient évoluer, en les appuyant tout au long de leur parcours.



Cérémonie d'ouverture avec Madame La Ministre, au centre.

• **Pépinière : Pouvez-vous vous présenter et nous dire les motivations de la création de la Plateforme Formation et Insertion Professionnelle ?**

Martine Claire NGO BALOGOG : Je suis Martine Claire NGO BALOGOG, Animatrice Réseau Régional pour les plateformes Formation et Insertion Professionnelle au Congo (PFIF), en RDC, en RCA et au Cameroun. Le recrutement d'un animateur national plateforme est en cours dans chacun de ces pays. Les problématiques d'une formation globale et de qualité, celles de l'insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat sont des défis majeurs pour le Congo. Certes il y a des réponses qui sont apportées à ces problématiques à travers les différentes initiatives qui existent au Congo tant de la part de l'Etat, dont cette mission est régalienne, que des autres acteurs publics et privés qui œuvrent dans le domaine de la FIP.

Cependant, l'absence de coordination dans l'investissement de tous ces acteurs, la synergie d'actions et la mutualisation des efforts qui permettraient, d'une part de capitaliser sur les efforts des uns et des autres, et d'autre part de présenter une réponse concertée, sont autant de raisons qui motivent pour la création de cet espace de concertation-action. Bien plus, une action concertée des acteurs de la FIP serait plus favorable pour les partenariats stratégiques dans le

domaine de l'obtention des fonds.

• **Pep. : A qui s'adresse la plateforme et quels sont ses principaux objectifs ?**

MCNB : Bien qu'au départ de l'initiative des PFIP l'on ne mobilise et n'implique pas tous les acteurs pour des raisons de compréhension de la chose et de l'adhésion, le développement de la PFIP appelle à intégrer progressivement tous les acteurs au fur et à mesure que l'importance de celle-ci est comprise dans cet écosystème de la FIP. Du coup, la PFIP s'adresse aux institutions publiques et privées qui travaillent dans le domaine de la FIP, au rang desquelles les Ministères en charge de la FIP, les PME, la Promotion de la femme pour promouvoir l'intégration de la femme dans ce continuum, les affaires sociales pour ne pas oublier les plus vulnérables. Les ONG internationales et locales, les associations, les patronats, les entreprises... Bref, tous ceux qui œuvrent dans le domaine. La cible de tous étant les jeunes, en général et les femmes, en particulier, en quête de formation de qualité et de l'emploi décent. L'objectif de la PFIP est donc de réunir toutes ses parties prenantes pour une action concertée, efficace et pertinente sur toutes les thématiques qui relèvent de la FIP.



Madame Martine Claire NGO BALOGOG

tenaire le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) et grâce aussi au projet RELIEEF financé par l'Agence Française de Développement, projet en consortium ESSOR-IECD dans les 4 pays suscités, il s'agira de conduire à la création des Plateformes Formation et Insertion Professionnelle locales et nationales, en aidant les acteurs à comprendre les enjeux de cette initiative et à se l'approprier pour une exploitation optimale de ce cadre. Il n'est pas question de créer et d'offrir des services sans un ancrage logique des véritables besoins des acteurs. C'est pour cela que l'accompagnement pour une formalisation de la Plateforme Formation et Insertion Professionnelle et l'élaboration de la vision stratégique devront permettre d'offrir à la plateforme des services qui conviennent à leurs besoins profonds et à leurs aspirations. Cela va sans dire que la montée en puissance des acteurs de la PFIP dans le domaine du genre est aussi planifiée.

• **Pep : Quels services d'accompagnement seront disponibles ?**

MCNB : Grâce au projet EMATELI financé par l'Union Euro-

• **Pep : Comment la plateforme fera-t-elle la mise en relation entre les partenaires et les cibles ?**

MCNB : Déjà, il faut savoir que les acteurs de la PFIP ont la même cible, à savoir les jeunes, en général et les femmes, en particulier et ceci sans exclusive.



Atelier de renforcement de capacités des acteurs de la PFIP

Les initiatives concertées en direction de la cible se feront sur la base du tableau des interventions des acteurs. Et chaque acteur interviendra dans le domaine qui lui est propre en direction de la cible. Les partenariats sont noués entre la PFIP et les partenaires.

• **Pep : Avec quels partenaires la plateforme collaborera-t-elle ?**

MCNB : Elle collaborera, en premier, avec les Plateformes qui œuvrent dans le domaine de la FIP, les Plateformes régionales, les entreprises, les patrons, et d'autres partenaires stratégiques, chaque fois en fonction des besoins et des opportunités incluses.



Les participants à la réunion de présentation du projet aux OSC

• **Pep : Quel est le modèle économique de la plateforme ?**

MCNB : Il est difficile de le définir d'emblée. Il dépendra du choix du portage institutionnel de la PFIP. Pour le moment comme nous l'avons dit plus haut, la PFIP fonctionne grâce aux financements via les deux projets suscités, mais ayant fait le choix d'un consortium, à la longue la PFIP pourra émerger au budget de l'État via son ministère de portage si cela venait à être validé et aussi grâce à une mobilisation des fonds auprès des PTF. De toutes les façons, la PFIP est appelée à une autonomie financière. La pérennité financière de la PFIP dépend du

choix de portage. Par ailleurs, un atelier pour la mobilisation des fonds est prévu au cours de cette année pour jeter les bases d'une pérennité financière.

• **Pep : Comment la plateforme sera-t-elle promue auprès du public cible ?**

MCNB : Il est prévu des projets pilotes dans le domaine de la mobilisation, la mise en place des dispositifs mobiles ainsi que d'autres clés dans la stratégie de communication qui sera élaborée

• **Pep : Quelle stratégie de communication sera mise en place pour informer les utilisateurs des nouveautés et des opportunités ?**

MCNB : La stratégie de communication va être définie grâce à un atelier conduit dans les règles de l'art. Elle sera le fruit d'une co-construction entre les acteurs membres de la PFIP comme l'ont été les autres activités. Merci.

Propos recueillis par P.B MACKIZA

Le FJEC, c'est :

- une cellule de conseil aux entreprises
- un service d'ingénierie de projet et d'appui aux organisations de base
- un pôle d'animation, d'information et de communication,

www.fjecongo.org

Signature d'un protocole d'accord entre le FJEC et l'ISPSLO : Un pas décisif pour l'avenir de la jeunesse congolaise



Le Forum des Jeunes Entrepreneurs du Congo (FJEC) et l'Institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo (ISPSLO) ont scellé, ce jeudi 27 mars 2025, au siège du FJEC à Brazzaville, un protocole d'accord. Une nouvelle étape dans la promotion de l'entrepreneuriat et le développement des compétences des jeunes Congolais dans les écoles supérieures de formation. Ce protocole d'accord, signé par les responsables des deux institutions : Paul KAMPAKOL, Secrétaire Général du FJEC et Dr Abbé Gervais Protails YOMBO, Promoteur, vise à établir une collaboration fructueuse pour renforcer les capacités entrepreneuriales des étudiants, favoriser l'insertion professionnelle, encourager l'innovation et la recherche, promouvoir l'entrepreneuriat en milieu scolaire.

Un engagement fort pour la jeunesse

« Ce protocole d'accord témoigne de notre engagement commun à soutenir la jeunesse congolaise et à lui offrir les outils nécessaires pour construire un avenir meilleur », a déclaré le Secrétaire Général du FJEC. De son côté, le Promoteur de l'Institut a indiqué : « Nous sommes convaincus que ce partenariat portera ses fruits et contribuera à l'épanouissement de notre jeunesse ». Il s'agira pour le Forum des Jeunes Entreprises du Congo d'apporter le maximum de compétences, de soins, de diligence et de disponibilité pour insuffler un esprit d'entreprise aux étudiants, de sorte qu'à la fin de leur formation, ils soient outillés et prêts à s'engager dans la vie active, avec les atouts d'un entrepreneur. L'Institut Supérieur Polytechnique Sainte Lucie d'Oyo, s'engage, pour sa part mobilisera tous les moyens nécessaires pour que cette mission confiée au FJEC soit effective et contribue à l'enrichissement de son programme académique, orienté vers le monde du travail et de l'entreprise.

Ouverture du Bureau Formation Emploi à Ouessou (Sangha) : Un pas décisif vers l'insertion professionnelle de 44 jeunes



Un apprenant avec le Maître d'Hôtel

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC), en partenariat avec l'ONG française ESSOR, a inauguré, ce 1^{er} mars 2025, le Bureau Formation Emploi (BFE) de Ouessou, département de la Sangha. C'est une des activités du projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole, para- urbain et urbain auprès des jeunes et le renforcement de la société civile congolaise « EMATELI », financé par l'Union Européenne. Cet événement marque une étape capitale dans les avancées de ce projet.

Le BFE est porté par le Centre d'Encadrement Communautaire pour le Développement CECD, partenaire sélectionné pour la mise en œuvre du projet EMATELI à Ouessou. Situé au cœur de l'arrondissement 1 "Nzalangoye", le BFE servira de plateforme d'accompagnement pour les jeunes en quête d'opportunités professionnelles. Il proposera des services d'orientation, de formation, de coaching et de mise en relation avec les entreprises

locales et les centres de formation professionnelle.

Trois allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie :

M. Chrysosthome Erick NKODIA, Secrétaire Exécutif du Centre d'Encadrement Communautaire pour le Développement (CECD) :

« L'ouverture de ce bureau témoigne de notre engagement à soutenir les jeunes dans leur parcours professionnel. Nous sommes convaincus que l'accès à la formation et à l'emploi est un levier essentiel pour le développement de notre communauté. »

M. Sylvain Rameau BEMBA, Coordonnateur des programmes, Représentant du Secrétaire Général du Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) :



Mot de circonstance du Représentant du Maire d'arrondissement

« Le FJEC est fier de s'associer à cette initiative qui s'inscrit pleinement dans notre mission de promouvoir l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes. Nous remercions l'ONG ESSOR pour son partenariat et l'Administrateur Maire de l'arrondissement 1 "Nzalangoye" pour son soutien. »

M. Jean Claude BIYO, Secrétaire Général, représentant l'administrateur maire de l'arrondissement 1 "Nzalangoye" :

« La mairie de l'arrondissement 1 "Nzalangoye" se réjouit de l'ouverture de ce bureau qui répond à un besoin crucial de notre jeunesse. Nous nous engageons à collaborer étroitement avec le FJEC et l'ONG ESSOR pour assurer le succès de cette initiative. »



Une apprenante à la coupe et couture

**ENTREPRENDRE OU CHOMER !
IL FAUT CHOISIR.**